



Que ce soit en Pologne ou aux Pays-Bas, EDF mise sur ses EPR et non les EPR 2, le modèle retenu pour la relance du nucléaire en France. AFP

NUCLÉAIRE

EDF cherche à imposer ses EPR en Europe face à Westinghouse

Alors que le programme français EPR2 reste la priorité du groupe, EDF tente de décrocher de nouveaux contrats aux Pays-Bas et en Pologne grâce à ses EPR.

JULIETTE RAYNAL

Pour EDF, le programme national consistant à construire six nouveaux EPR 2 constitue la priorité absolue. Bernard Fontana l'avait martelé lors de son grand oral devant les parlementaires en avril 2025, quelques semaines avant de prendre officiellement les rênes de la maison, après que Luc Rémont a été remercié. Mais ce recentrage ne signifie pas pour autant que l'électricien abandonne l'idée de vendre des centrales atomiques à l'international. « EDF vise à sécuriser de fortes synergies

industrielles entre tout projet d'exportation et le programme nucléaire français, afin de générer de la valeur pour le groupe EDF et l'industrie nucléaire française », explique le groupe dans un mail adressé à *La Tribune*.

Un an après son échec face au sud-coréen KHNP en République tchèque, l'entreprise tricolore nourrit notamment des espoirs aux Pays-Bas. « EDF est pleinement engagé dans le programme nucléaire néerlandais qui représente une forte priorité pour le groupe », indique un porte-parole, soulignant « la proximité géographique, institutionnelle et économique entre



la France et les Pays-Bas». Le chemin pour y parvenir reste toutefois tortueux.

Le site de Borssele trop étroit pour deux EPR

En effet, EDF a d'abord réalisé, à la demande du gouvernement néerlandais, une étude de faisabilité technique portant sur l'implantation d'une paire d'EPR sur le site de Borssele, qui accueille le seul et unique réacteur du pays, mis en service il y a plus de 50 ans. «*En mars 2025, l'autorité de sûreté néerlandaise (ANVS) a fourni un avis préliminaire indiquant que l'EPR répond aux exigences requises pour le site de Borssele*», précise l'électricien. Toutefois, selon nos informations, cet emplacement a finalement été écarté pour accueillir des réacteurs de grande puissance. «*Le site était trop étroit pour une paire d'EPR. Deux réacteurs de ce design y entraient trop au chaussepied*», confie une source au fait du dossier. Interrogé sur cette décision, EDF ne fait pas

de commentaire.

Résultat : trois autres zones sont aujourd'hui à l'étude. La première se situe à Maasvlakte, près de Rotterdam ; la deuxième autour de Terneuzen, ville portuaire du sud du pays ; la troisième à Eemshaven, également un site portuaire stratégique situé à l'extrême nord des Pays-Bas. Mais parmi ces emplacements, certains sont exposés à une activité sismique, avec de petits tremblements de terre, tandis que d'autres soulèvent des questions liées aux caractéristiques géotechniques des sols. Le site de Terneuzen, à une vingtaine de kilomètres de Borssele, se distinguerait toutefois par son importante superficie disponible.

Un appel d'offres attendu au printemps 2027

Une première décision de localisation provisoire n'est attendue qu'après l'été 2026, explique sur son site NEO NL, l'entreprise publique néerlandaise créée en février dernier chargée de préparer, construire et exploiter les deux futurs réacteurs atomiques du pays. Pour avancer sur ces sujets complexes, cette entité ad hoc a récemment attribué un contrat d'assistance de maîtrise d'ouvrage de 180 millions d'euros au consortium NEXUS-NL, regroupant Amentum, Arcadis, Tractebel, et NRG-Pallas.

Malgré tout, EDF pourrait s'engager très prochainement dans une nouvelle étude de faisabilité, et ce avant même que la localisation du projet ne soit définitivement arrêtée. L'objectif étant d'avancer sur les volets indépendants du site, notamment sur les aspects réglementaires. Dans cette perspective, «*un appel d'offres pourrait être lancé au printemps 2027*», estime une source proche du dossier. «*Il n'appartient pas à EDF de commenter sur les décisions ou échéances en cours*», indique un porte-parole de l'entreprise interrogé par *La Tribune*.

Ce dialogue concurrentiel opposera l'entreprise tricolore à l'américain Westinghouse, dont les réacteurs AP1000 présentent l'avantage d'être plus compacts (il était d'ailleurs possible d'installer deux réacteurs AP1000 sur le site de Borssele), tandis que les EPR sont plus puissants avec une capacité de 1600 mégawatts.

Nouveau bras de fer en Pologne

Ce ne sera pas la première fois que les deux entreprises s'affrontent. En 2022, Westinghouse avait décroché, au grand dam d'EDF, la construction de la première centrale nucléaire en Pologne. Mais, l'entreprise tricolore entend prendre sa revanche et parvenir à vendre à Varsovie une paire d'EPR. «*La France a été invitée par le gouvernement polonais à un processus de dialogue compétitif portant sur la sélection d'un partenaire pour la ré-*

alisation du deuxième projet nucléaire du pays», indique EDF. «*Dans ce cadre, des discussions sont en cours avec les acteurs polonais impliqués dans le processus pour la réalisation d'études préliminaires*», précise le groupe.

Varsovie vient en effet de mettre à jour sa politique énergétique et entend choisir un partenaire dès 2027. Deux sites sont actuellement à l'étude : Belchatów, au sud-ouest de Varsovie, et Konin, au centre du pays. Contrairement à la première centrale polonaise, qui doit voir le jour sur la côte de la mer Baltique, l'exécutif polonais entend se tourner davantage vers des capitaux privés pour financer ce nouveau projet nucléaire.

Dans ce nouveau bras de fer avec l'industriel nord-américain (Westinghouse est désormais détenu par les canadiens Cameco et Brookfield), EDF compte mettre en avant sa capacité à mener un chantier d'une centrale nucléaire de A à Z, «*tandis que Westinghouse ne fournit que des chaudières nucléaires, pointe une personnalité du secteur. Il n'y a pas de porteur de chantier*». Ce qui expliquerait pourquoi l'échéance du premier béton de la première centrale polonaise reste encore bien lointaine. Trouver l'acteur idoine dans un pays qui n'a pas de culture nucléaire ne sera pas une mince affaire, prédit-on.

Des EPR, plutôt que des EPR 2

Pour remporter cette compétition, que ce soit en Pologne ou aux Pays-Bas, EDF mise sur ses EPR et non les EPR 2, le modèle retenu pour la relance du nucléaire en France et dont le design a été simplifié afin de faciliter la construction et réduire les coûts. Un choix qui interroge sur les effets d'échelle, les gains réels de standardisation et, plus largement, sur la notion de «*flotte européenne*» que défendait ardemment l'ancien patron du groupe, Luc Rémond.

EDF assume toutefois cette orientation. «*La demande de nos clients est de disposer d'un réacteur éprouvé*», explique l'énergéticien. «*L'EPR est aujourd'hui le seul réacteur de troisième génération en opération et en construction en Europe, et bénéficie d'un retour d'expérience important grâce aux projets Flamanville 3, Tashan 1 et 2, ainsi que Hinkley Point C*», défend-il. Les prospects «*veulent voir des réacteurs qui fonctionnent, pas un bureau d'étude*», résume trivalemment une source proche du groupe tricolore.

La récente décision en faveur du projet Sizewell Cau Royaume-Uni viendrait par ailleurs «*confirmer la dynamique d'une flotte EPR en construction et en exploitation*», fait valoir l'entreprise. Cette stratégie s'inscrit, selon EDF, dans «*une logique de standardisation, y compris avec le programme français, avec une attention particulière portée à l'harmonisation des équipements*». **LT**